

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2017

Étaient présents : MM. BUGGIN Philippe Maire Mme ROGER Annie CAHIER Jean-Pierre COYCO Sylvie SAMOUILLAN Gilles Adjoints.
MM. SAFFORES Manuella DECHANDOL Gilles VERRET Lydie GRYNFELTT Philippe MASSON
Hervé SALLETTE Doris PAUTARD Vincent LANGE Corinne THOMAS Sébastien.

Absent excusé : Mr CARBALLO Julio (Pouvoir à Mr THOMAS Sébastien).

Secrétaire de Séance : Mme LANGE Corinne.

Lecture est faite du dernier procès-verbal qu'ont signé et approuvé tous les membres présents.

REBOISEMENTS COMPENSATEURS

Convention relative à la mise en œuvre par anticipation de reboisements compensateurs avec la SNCF Réseau dans le cadre du projet de lignes nouvelles Bordeaux-Toulouse/Bordeaux-Dax.

17Ha à reboiser. Financement à 100 % par la SNCF.

Entretien assuré pendant 10 ans.

DROIT DE PREEMPTION

Droit de préemption pour l'épicerie à Artiguillon.

Objectif : maintien du commerce dans la commune.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 1 (Julio CARBALLO)

TOITURE DU GROUPE SCOLAIRE

Un seul devis arrivé.

La délibération est reportée au prochain conseil, en attendant, la réparation a été faite par les employés communaux.

CISPD CDC MEDOC CŒUR DE PRESQU'ILE

Conseil Intercommunal de Sécurité de Prévention de la Délinquance (CISPD)

Désignation d'un élu de la commune pour cette instance de la communauté de communes.

Mme LANGE Corinne a été désignée.

DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'IME/CAT

Vote pour autoriser la dissolution.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

RALLYE DU MEDOC

Le rallye du Médoc aura lieu le 16 et 17 décembre 2017.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

TRAVAUX REHABILITATION MAIRIE

Devis de mission de contrôle et mission SPS (Sécurité Protection Santé).

Deux devis retenus :

SOCOTEC : 4 250.00 € HT

ELYFEC : 2 290.50 € HT

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

AMENAGEMENT ET SECURITE DANS LA COMMUNE

Bandes jaunes au bourg et à l'école

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Devis des trois plateaux ralentisseurs à Artiguillon et devant la mairie.

Pour : 14

Contre : 1 (Julio CARBALLO pour les deux plateaux)

Abstention : 0

LOI PHYTOSANITAIRE – PLAN DE FINANCEMENT

Choix du matériel en zéro phyto adapté à la commune.

Total : 43 137.82 € TTC

Achat avec subventions :

Agence de l'eau Adour Garonne : 70%

Département de la Gironde : 10 %

Coût pour la commune 20 % : 9 921.70 € TTC

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

STATUTS CDC MEDOC CŒUR DE PRESQU'ILE

Nouveaux statuts d'intérêts communautaires :

Statuts sur les compétences

Harmoniser les statuts = mutualiser les moyens

Concernant la voirie :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 5

CONVENTION REVERSEMENT FONDS D'AMORCAGE TAPS CDC MEDOC CŒUR DE PRESQU'ILE

Convention pour l'année scolaire avec la CDC afin de récupérer l'argent versé par le fond d'amorçage.

Demande de la CDC à récupérer 50 % des sommes versées. (années 2016 2017 2018).

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

DECISION MODIFICATIVE

Ecriture comptable.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

FDAEC

Rajout de l'achat du matériel pour la création des places de parking.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

QUESTIONS DIVERSES

Questions de Mr Julio CARBALLO

1-Fonctionnement du cabinet médical :

Le médecin intervient plus sur Hourtin que sur St Germain d'Esteuil alors que la commune l'aide à s'installer.

Mme Manuella SAFFORES explique que c'est l'ARS qui lui a demandé d'intervenir sur Hourtin.

Elle voudrait connaître les personnes qui se plaignent...

Le bail se termine au 1^{er} avril, ensuite un loyer lui sera demandé pour l'habitation et le cabinet médical.

2-Délibérations :

Les délibérations n'apparaissent pas toujours au procès-verbal. A nous d'être vigilants, nous avons du retard dans les signatures.

Chaque conseiller doit passer en mairie afin de signer le registre des procès-verbaux des conseils municipaux.

Présentation de Mme Manuella SAFFORES

Repas des aînés : 28 janvier 2018

Traiteur : Château DESPLAT

Animation : Ambiance Cabaret

Les vœux du maire auront lieu le 26 janvier 2018 au soir.